

abbé de l'Île Dieu, vicaire général du Puy en Velay, en 1789.

"C'est de l'agrément de Messire Delalande, dignitaire de l'abbaye de Bourgueil, ayant le titre de seigneur de La Breille, comme tous ses successeurs l'ont eu jusqu'en 1789, que fut accomplie la transformation de l'oratoire de Saint Etienne en église paroissiale."

VIII. - VICAIRIE.

"Toutefois n'étant pas astreint à la résidence ecclésiastique en son prieuré, il n'avait pas charge d'âmes."

"Aussi lors de la création de la paroisse, le ministère sacerdotal fut-il confié à un vicaire, relevant du curé. Ce fait explique la lacune existant dans les registres de baptêmes: leur tenue n'est pas régulièrement organisée."

"Le plus ancien registre remonte au 10 janvier 1840, l'origine de la paroisse est antérieure à 1801. Il porte la signature de Messire Pierre Voyer, curé de La Breille."

C. Port donne de cette lacune une autre explication:

"Les registres, dit-il, ne remontent qu'à 1840, par la faute sans doute du curé Jacques Lecomte (1815), qui, ainsi que son vicaire, est noté par l'évêché en 1830 comme prêtre vaga-

bond,

Quoi qu'il en soit, on désigne encore aujourdhui sous le vocable vicairie des bâtiments affectés à l'exploitation d'une métairie voisine de l'ancienne église: ce fait semble donner raison à M. Ratouis et conserver la tradition de cet état de choses primitif.

Et M. Ratouis conclut:

"Si nous avons donné ces détails sur les restes du prieuré Saint Etienne, c'est qu'il marque le point du centre autour duquel se sont groupées, tout d'abord les huit hameaux qui ont constitué la paroisse, puis la commune. Sous ce rapport la chapelle du prieuré devait renaitre de ses ruines présumées complètes par le récit de C. Port."

"Construite aux XIII^e et XIV^e siècles, elle s'est transformée en église paroissiale aux XVI^e et XVII^e: c'est seulement au milieu du XIX^e siècle que ce centre s'est déplacé pour se transporter au Vau-de-Chevré."

IX. - Quelques DECOUVERTES.

Voici les découvertes faites par M. Ratouis à l'intérieur de la chapelle et dans ses alentours, et décrites par lui:

1° Un châtel tournois, sorte d'obole en usage au temps de Louis XI.

Ce châtel présente à la face une

grande croix: au revers, une petite croix contournée de deux crosses (1227-1270).

2° Une monnaie de cuivre argent, de la grandeur d'un sol actuel: sa rondeur est irrégulière. Cette irrégularité provient de la découpeure, pratiquées avec des cisailles de fer. Cette monnaie montre à la face une croix dont les bras sont entrecoupés de couronnes et de fleurs de lys. Au revers porte trois fleurs de lys, sans écu, mais surmontées d'une couronne royale ornée de trois fleurs de lys.

L'absence de l'écu prouve que cette monnaie remonte au commencement du règne de Charles VI. Avant lui les fleurs de lys y figuraient sans nombre: il les réduisit à trois. Charles VII les enferma dans un écu couronné.

3° Diverses pièces de monnaie d'argent et de cuivre, un teston (monnaie du règne de Louis XII, les premières qui aient porté à la face la tête du roi), un poids en bronze, se rapportant aux règnes de Charles VII, Louis XI, Louis XII, Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XI.

X. - CONTENANCE DU PRIEURÉ .

Le prieuré Saint Etienne exista jusqu'à la Revolution, puisque de Maille était prieur en 1789.

En 1709 il avait pour fermier géné-

- 11 -

ral Messire Gabriel Cornilleau, baptisé à La Breille en 1775.

Sans doute, comme pour les Loges, le prieuré fut vendu rationnellement. Une carte nous indique sa contenance, son estimation, et les noms de ses propriétaires, qualifiés de citovens. C'était avant l'acquisition par les demoiselles Proust (entre 1800 et 1894).

"La terre du ci-devant prieuré comprenait (voir la carte):

	contenance	prix de la	estimation
	boisées	boisée	en F
Maison, cour, jardin, issues...	3		1800
Les TERRES			
Morceau atenant à la maison..	76	25	379
Petit morceau devant la cure...	30	15	330
Grand morceau sur le chemin des Loges...	240	53x19 180x8 27x2	1890
14 parmentaux...			84
BOIS TAILLIS			
Taillis derrière la maison.....	31	18	
T.de la Tremblave	15	15	
T.de la Coule à l'allée nouvelle	100	15	
T.entre l'allée nouvelle et la pâture aux boeufs..	241	10	
Pâture aux boeufs	125	8	8538
	47	5	

	contenance	prix	estimation
782 marmentaux ...			5000
LANDES BRUYÈRES			
Petite partie de l'intérieur.....	24	4	
Landes de la Coulee	135	5	
Landes joignant le chemin de la Sa- lonnière..	177	3	3928
Grande pièce de landes détachées..	1150	2	
TOTAL..	2520		32048
	bois- sées		Fr

Nota. - La boiselée contient ici 8 chaînes 1/3 de 15 pieds.

* * * * *

XI. - TRANSMISSION .

Le citoyen Meignan acheta l'ancien ne cure et, au moins, une partie des bois et des landes.

De lui les demoiselles roust, de Saumur, acquirent au moins une partie de la Tremblaye.

De celles-ci en herita M. Armand Ratouis, maire de La Breille en 1877 Lui-même agrandit son domaine en achetant des landes aux Verneau et Peltier; comme ensuite L.P. Ratouis en acheta à Borien, les unes et les autres ayant appartenu au citoyen Venevier.

A la mort de M. A. Ratouis, en 1852,

Après la Révolution, la Tremblays
était estimée 23.000 Frs;
En 1895, 182.000 Frs;
en 1917 -diminuée de la part de
une horeau- 725.000 Frs, dont
100.000 Frs de chênes.

Tout au moins ses propriétaires
au siècle dernier ont été des bien-
faiteurs et d'utiles artisans" de
La Breille, au même titre que leurs
prédécesseurs les moines.



Chapitre III.

COUVENT des LOGES. (1110 ? - 1752)

En même temps que le prieuré de
La Breille, qui était un monastère
d'hommes, il existait sur la paroisse
et dès le XII^e siècle un prieuré
de femmes: le couvent des Loges.

1. - Le nom des LOGES.

On trouve mentionnés:
la terre des "Loges" vers 1110.
le bois et la terre des "Lotges",
l'église des "Lotges" en 1128.
les Loges (Loges, Logies) au XII^e
siècle:
l'obédience des "Loges" vers 1150.

II. - FONDATION.

Le prieuré des Loges est le pre-
mier prieuré de l'ordre de Fontevraud.

Cet ordre était constitué dès
1101 et comprenait près de 3.000
moines.

il réunissait des hommes et des femmes sous le gouvernement unique et absolu d'une abbesse, chaque sexe sous une règle distincte: celle des religieuses inspirée directement des principes bénédictins et dominée par la loi du silence; celle des frères les consacrant surtout à la desservance à proprement parler des maisons de l'ordre et à l'administration des divers domaines.

Le prieuré des Loges fut fondé au début du XII^e siècle par Robert d'Arbrissel, le fondateur de Fontevraud.

La terre des Loges, située en pleine forêt appartenait à Robert, fils de Sartèle, qui fit don d'abord à Robert d'Arbrissel d'une terre à dix boeufs.

C'était peu. Aussi on ne bâtit que de petites loges ou maisons, d'où le nom de Loges donné au prieuré. Quelques années plus tard, le même seigneur ajouta à sa donation, avec l'assentiment de son suzerain Gautier de Montsoreau, une terre à quatre boeufs.

Un prieuré important avec église dédiée à Notre-Dame, fut établi à l'entrecroisement de plusieurs voies antiques, sur les confins du prieuré Saint Etienne.

Un arbitrage de Etienne de Marchay ou de Marsay, sénéchal d'An-

jou pour le roi d'Angleterre, vint en 1180, préciser les bornes du domaine. La limite désignée aujourd'hui sous le nom de la Mère Michel, était marquée par un peulvan, maintenant couché.

III. - I M P O R T A N C E .

Le prieuré devint bientôt assez important.

En 1549, époque de sa plus grande splendeur, il comptait trente religieuses.

Mais leur nombre décrut rapidement: en 1668, il n'y en a plus que 20; en 1684, 16; en 1691, 15; en 1745, 8; et lors de la suppression en septembre 1752, 6 religieuses de chœur, 4 converses, et un père confesseur avec 14 domestiques, dont 6 servantes.

Un terrier sur parchemin du 16 octobre 1699, en tête duquel se trouvent les armes de Jeanne Baptiste de Bourbon, d'azur aux trois fleurs de lys d'or, posées 2 et 1 au bâton de gueule, péri en bande avec la croise en pal et couronne de marquise, indique les noms de religieuses:

Révérèndes Mères:

Marie Martel, prieure;
Eusèbe Lechat, prieure antique et dépositaire;

Louise Petit,
Marie Falloux.

Soeurs:
Marie de Moyas; Marie Lechat;

Marie de Menou; Marie Lechat, cellerière; Marie Petit, portière; Claude Baillif; Catherine Lechasier, dépositaire; Margurite de Chevrier; Marguerite du Breuil; Marie Charlotte du Breuil; Françoise de la Tremblaye; Aimée Petit; Madeleine de la Mallière.

Révérend Père:

Jean Brimois, directeur.

*
Parmi les Prieures, on peut citer au XVII^e siècle:

Marie Lechat, 1850;
Marie d'Allogues de Beaulieu, 1656;
Louise Petit de Piéseliou, 1667-1689;
Gabrielle de Julien de Meinier, 1689-1675;
Elisabeth Déchérité de Beaune, 1675-1678.

Marie de Framicourt, 1678-1682;
Marie Martel, 1882-1884;
Renée Lechat, 1884-1886;
Renée Eléonore de Chaumejan de Fouvville, 1688-1690.

*
Parmi les Chapelains:
en 1641, "Vénérable et désirable Messire Vincent Morançois, prêtre chapelain et solliciteur des affaires du prieuré des Loges;"
en 1658, messire de Bonouvrier, religieux confesseur des Dames des Loges;

en 1886, Messire Pierre Dargouge, prêtre confesseur des Dames des Loges;

en 1690, Joseph Guérin, procureur des Dames des Loges;

en 1699, J. Brimois, directeur;
en janvier 1726, Bernard Tourneporte, prieur et directeur;
en novembre 1728, Messire Damiens, directeur des Dames religieuses des Loges.

*
Comme fermier général du couvent, on rencontre en 1686 Louis Delalande. Une de ses filles, Renée, a pour parrain en 1641, Messire Morançois et pour marraine noble demoiselle Elisabeth de Jubite; une autre, Marie a pour parrain en 1656, Messire de Bonouvrier, et pour marraine Marie d'Allogues de Beaulieu; un de ses fils, Louis, était médecin chirurgien (enterré à La Breuille en 1671).

IV.- R E V E N U S .

Les revenus des Loges étaient insuffisants. C'était une sorte d'hoes pice de la maison-mère.

Aussi Robert d'Arbrissel ordonna-t-il à Fontevraud d'aider le prieuré.

Un secours consista d'abord dans le pain apporté chaque semaine. Mais Fontevraud étant à près de 20 kilomètres et de l'autre côté de la Loire, c'était peu pratique.

Pour plus de commodités, on attribua au prieuré en 1589 une partie du blé de la grande dime de Varennes: "2 muids de froment valant 24 septiers, 1 muid de seigle valant 12 septiers, et 1 muid d'orge de

12 septiers, mesure de Loudun (le setier de Paris valait 153 litres).

Le prieuré dépendaient les métairies de la Bougerais et de l'Aubinière en Avrillé; de la Gagnerie, de Villeneuve et de la Bourbonnerie, en La Breille; du Jaunay (cette terre fut donnée par Hugues de Louant), du Bas et du Haut Ruau, et pendant un certain temps le moulin du Ruau, en Brain; de la Nollière en Saint Nicolas; des Noues en Villebernier; de la Grange en Vernoil.

Le prieuré possédait les fiefs du Jaunay en Brain et de Chauzelles commune du Gué-Déniau; et des frêches et rentes nombreuses, notamment la frêche de 48 boisseaux de seigle, mesure de Montsoreau.

Quelques-unes des rentes et redevances sont intéressantes par leur ancienneté.

La Coutancière en Brain devait "2 pipes de vin et 2 charretées de foin", reconnu par le seigneur de Montsoreau en faveur du couvent le 15 novembre 1385.

Un acte de ratification du 13 novembre 1200 rappelle les dons anciens des seigneurs de Montsoreau au couvent.

Le seigneur de la Trémouille, duc de Thouars, devait une rente de six septiers de blé mouture et 5 sous,

assise sur le moulin de Bourbon.

En 1388, fondation de 3 livres de rente sur le domaine de Saugé, par Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie et comte d'Anjou. sentence confirmative rendue le 3 janvier 1320 à Saugé, contre la comtesse de Soissons, engagiste du domaine de Saugé.

A ces revenus s'ajoutèrent, de 1556 à 1691, 200 livres, montant de la pension d'une religieuse.

Les bâtiments primitifs, les petites loges, disparurent en 1579. Cette année-là le couvent fut entièrement reconstruit.

V. - DÉCADE ROUE.

Le prieuré ne tarda pas à tomber en piteux état.

En 1391, il n'y a plus qu'un grand corps de logis couvert en ardoises. Au bout se trouve une vieille mesure non couverte et un toit pour les pigeons. Au-dessus de ce toit était autrefois une chapelle.

En 1748, la ruine s'est accentuée, de sorte que, en 1750, lors de la suppression, tous les lieux réguliers étaient ruinés par vétusté ou par destruction: le dortoir, le réfectoire, le chapitre, le chœur, gardant à peine quelques mesures du cloître et de la chapelle avec le mur de clôture.

Un prieuré en pareil état ne pouvait subsister.

D'autre part les charges étaient deux fois plus fortes que les revenus, de sorte que, en 1752, les religieuses abandonnèrent le prieuré et rentrèrent à la maison-mère.

Pour parvenir à ce résultat, il avait fallu de longues et difficiles négociations, les religieuses exigeant toutes sortes de compensations et de privilèges pour quitter leur maison.

Celle-ci ne fut officiellement fermée que par un décret épiscopal de l'évêque d'Angers en 1782.

D'après une tradition, le rappel des religieuses aurait été motivé sur une demande de secours à la maison-mère, fondée sur une gêne exagérée à dessein. Au lieu d'accorder le secours, l'abbesse ordonna le rappel, au grand chagrin des religieuses qui perdaient la liberté dont elles jouissaient aux Loges, pour rentrer sous une discipline plus sévère. Aussi le souvenir de leur désespoir et de leurs sanglots pendant le trajet, accompli sur des charrettes à boeufs, s'est-il conservé dans le pays.

Les biens du prieuré furent réunis à ceux de Fontevraud.

L'abbesse dut en compensation distribuer chaque année aux pauvres de

La Breille, et en particulier à ceux du canton le plus voisin, 150 boisseaux de seigle.

* * *

VI.- Le couvent depuis la Révolution.

Lors de la Révolution, la terre fut vendue nationalement et acquise le 8 janvier 1797, par Maurice Lemoine, salpêtrier du roi.

A sa mort en 1801, sa veuve administra le domaine, et à partir de 1813 le général Louis Lemoine, chevalier de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général des Armées du Roi, officier de la légion d'honneur. Il devint conseiller municipal de La Breille en 1834. Il était alors âgé de 70 ans, retraité et commandeur de la légion d'honneur.

Il restaura la maison et lui ajouta une tourelle.

Il la revândit en 1838 à M. Tasciary pour 25.000 livres et 4000 livres de rentes viagères (à la Révolution la livre équivalait au franc).

A cette époque de nombreuses terres dépendent encore des Loges: les bâtiments restant du château, divers bâtiments de fermes, les fermes du Couvent et de la Gagnerie, diverses réserves en terres, prés, bois, aulnaies, landes, étangs, sapinières,

clos. Le tout d'une contenance de
180 hectares.

VII.- LE MORCELLEMENT

Le morcellement eut lieu en 1877 et fut accompli par la petite fille du précédent acqureur, Marie Guérin, épouse de Joseph Girard, résidant alors à Paris.

Jean Jacques Bénêcheau, ancien instituteur à La Breille, acheta pour 3.000 frs (à payer en bonne es-
pèce d'or et d'argent du cours 100) le clos des Loges, le château des Loges et toutes les ruines du château, le tout contenant 2 hectares 22 ares.

(La ferme du Couvent avait été achetée par M. Finson).

Deux ans plus tard en 1875, la foudre détruisit complètement la maison principale, ne laissant que les murs.

M. Bénêcheau fit réparer, mais n'en recouvrit que la moitié. M. Lechat M. Lechat fit plus tard couvrir le reste.

A la mort de M. Bénêcheau en 1881, le château et le clos passèrent à son petit-fils, M. Lebeau-pin, qui fit faire quelques fouilles sans résultat, et les vendit en 1893 à M. Eugène Lechat, d'Allonnes.

Celui-ci les revendit en 1895 à son frère, M. Auguste Lechat, qui l'habite aujourd'hui.



Chapitre IV.

1.- SOUVENIRS MILITAIRES.

Sur l'ancienne dépendance du prieuré de La Breille, aux alentours du cimetière de la Mère Michel, fut trouvée, il y a 50 ans, une belle hache en jaspe, alors propriété de M. Joly de Saumur.

Ailleurs on a découvert deux sarcophages, mais qui n'ont donné à recueillir que deux boucles de ceinturon (sarcophages néo-vingiens).

Enfin on a signalé dans les bois sur la commune jusqu'à quatre enceintes carrées de terre, élevées en talus réguliers, et désignées sous le nom de redoutes ou retranchements. Quelques-uns les prétendent à l'ordinaire celtiques ou romaines. Elles ne datent sans doute que de la fin du Moyen Age. On attribue les attribut même aux Prussiens en 1815.